

11 DÉCEMBRE 2018

Statut reconstruit par le Conseil municipal de Saint-Eugène-de-Matanez (SEM) des lettres de Ngapavé, sous un cadre constitutionnel, ainsi qu'UNANIMEMENT par le Conseil municipal le 21 décembre 2018.

Monsieur Mario Rivest, directeur général par intérim est aussi présent et agit comme secrétaire.

Orateurs de la séance

Monsieur le directeur général l'invite à la séance reconstruite en séance à 20h.

Faites 57 présentations d'ordre publiques dans la salle.

2018-2019, Présence des membres et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Alain Lortie, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Lortie, et il est accepté UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approver l'ordre du jour, à savoir :

1. Présence des membres et adoption de l'ordre du jour
Ordre public des membres du Conseil municipal

Monsieur Richard Lortie, au poste No. 1,
Monsieur Alain Lortie, au poste No. 2,
Madame Marie-Eve Duchesne No. 3,
Monsieur Alexandre Beaulac, au poste No. 4,
Monsieur Alain Lussier, au poste No. 5,
Monsieur François Lachance, au poste No. 6.
2. Résolution adoptant le budget et le programme triennal d'insanubilisation 2019.
3. Ordre de questions relatives aux sujets portant sur l'adoption du budget 2019.
4. Lecture de la séance reconstruite.

2019-2021 - Résolution adoptant le budget et le programme triennal d'insanubilisation 2019.

Adopter la présentation du budget 2019 de la municipalité;

Adopter la présentation du programme triennal d'insanubilisation 2019;

Programme Triennal en insanubilisation 2019-2021

PROJETS	COUTS	FACILITÉS FINANCIÈRES	DE	LE
Vieilles Rues Saint-Amand (projets en attente)	1 000 000 \$	Fonds des réserves et fonds général		
Rang de Cotéau (aménagement et clôture provisoire)				